

Angélique Négroni

Sécurité, pollution et bruit sont mis en avant pour justifier sa décision. Or, chiffres et études démontrent que cette limitation ne sera pas un remède miracle.

Tous obligés de lever le pied. Depuis ce jeudi, le 50 km/h, qui était appliqué sur un seul tronçon de la périphérie parisienne, est généralisé à tout le périphérique parisien. Les derniers panneaux qui affichaient 70 km/h, la vitesse en vigueur depuis 10 ans, ont tous été changés dans la nuit. Le début du calvaire pour les usagers qui sont chaque jour 1,2 million à emprunter ces quelque 39 kilomètres pour se rendre au travail.

Pour beaucoup d'automobilistes, cette mesure, qui nourrit une forte contestation, relève bien plus de la posture politique que d'un authentique remède pour lutter contre les accidents, la pollution de l'air et le bruit : trois arguments que la maire PS de Paris, Anne Hidalgo, ainsi que son entourage mettent en avant pour justifier cette baisse de 20 km/h. Mesure que ni le gouvernement, ni la préfecture de police de Paris ne soutiennent.

À regarder de près, les vertus que prête la Ville aux 50 km/h sont loin d'être démontrées. C'est même le premier argument - les effets positifs sur l'air - brandi comme un porte-étendard dans ce combat antivoiture, qui semble le moins bien tenir. L'adjectif écologique de la maire, David Belliard, a beau jurer que les 500 000 riverains de la ceinture respireront mieux, rien n'est moins sûr, selon Tony Renucci, le directeur de Respire. Cette association ne peut être soupçonnée de complaisance à l'égard de l'automobile : dans sa lutte acharnée pour améliorer la qualité de l'air, cette ONG place la voiture sur le banc des accusés, la tenant responsable d'émissions d'oxydes d'azote et de particules fines en pagaille, mais aussi de participer chaque année au décès prématuré de 6 500 à 9 500 personnes en France.

Or ce spécialiste est loin de considérer le 50 km/h comme un antidote à la pollution. « Le passage du 70 km/h au 50 km/h aura un effet très marginal, voire inexistant, sur la pollution atmosphérique. Car cela tient à la conception des moteurs des véhicules », assure-t-il. Toutefois, « il y aura un vrai résultat si la nouvelle limitation décourage les automobilistes », ajoute-t-il. C'est bien ce qu'espère la Ville. Dans sa guerre sans merci contre la voiture, Anne Hidalgo multiplie les mesures dissuasives en retirant tantôt les voies de circula-



Chaque jour, quelque 1,2 million d'usagers empruntent le périphérique pour se rendre au travail. FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

## Périph : les vrais-faux arguments d'Anne Hidalgo pour imposer le 50 km/h

tion, tantôt les places de stationnement. Mais, pour parler de cet « effet découragement », un objectif qu'elle assume, la ville choisit une sémantique plus poétique : il s'agit pour elle d'« évaporation du trafic ».

Mais si les usagers, de guerre lasse, désertent cette rocade urbaine, le trafic se déplacera ailleurs. « À court terme, il y aura un effet report », reconnaît Tony Renucci. C'est ce qui s'était passé lors de la piétonisation de la voie Georges Pompidou, sur la rive droite de la Seine, à Paris, en 2016. Le trafic s'était déporté et la pollution avait suivi, comme l'avait alors souligné Airparif. Dans son rapport, il avait relevé une « dégradation de la qualité de l'air marquée dans l'Est parisien, en sortie de la zone piétonne (jusqu'à + 15 %) : au niveau du quai Henri-IV et le long du quai de Bercy ».

Pour le directeur de Respire, il pourrait toutefois y avoir une amélioration de l'air si le 50 km/h parvient à fluidifier la circulation, « comme cela s'était passé avec le 70 km/h », dit-il. Si les automobilistes roulent moins vite, l'effet accordéon du trafic - où l'on passe de l'arrêt au redémarrage, ce qui provoque de la pollution - pourrait être réduit. Un pari d'autant moins sûr qu'Anne Hidalgo envisage de retirer à la circulation une voie pour la réserver aux transports en commun et au covoiturage.

Quant au bruit, avec la limitation de vitesse à 50 km/h, il baissera à peine,

indique Bruitparif : 2 à 3 décibels seulement. Pas de quoi changer les habitudes des riverains du « périph » qui devront garder les fenêtres fermées. À l'inverse, un enrobé phonique flamant neuf permettrait une nette amélioration, avec une baisse sonore de 7 décibels. L'infrastructure en aurait grand besoin. « 60 % de son revêtement est dégradé, voire très dégradé » ; tel est le verdict rendu par Renault groupe qui a testé sur cette rocade sa

« Cette limitation à 50 km/h va pénaliser les automobilistes qui travaillent en horaires décalés, qui rentrent tard chez eux ou qui se lèvent tôt »

La Ligue de défense des conducteurs

nouvelle technologie permettant de contrôler l'acoustique des chaussées. Mais il est vrai que cette option serait plus coûteuse - 30 millions d'euros - et qu'elle n'empoisonnerait pas la vie des automobilistes.

Quant à l'accidentalité, s'il est toujours légitime et louable de vouloir sauver des vies et d'éviter les accidents, les chiffres démontrent que le périph est loin d'être la route de tous les dangers. Depuis 2014, si l'on met de

côté la période Covid où la circulation était quasi inexistante, le nombre de blessés ne dépasse pas la barre des 800, contre les 235 000 recensés l'an passé sur toutes les routes de France. Quant aux tués, ils se comptent sur les doigts d'une main, exception faite de 2020 où l'on avait dénombré six décès. Il y en a eu 4 en 2023, contre 3163 dans le reste du pays.

Néanmoins, la baisse de la vitesse pourrait-elle avoir des effets sur l'accidentalité ? Entre 2013, dernière année où le 80 km/h était en vigueur sur le périphérique, et 2014, où le 70 km/h avait fait son apparition, un écart avait été relevé. 742 accidents corporels avaient été dénombrés, contre 644 l'année suivante. De même, 912 blessés et tués avaient été comptabilisés contre 783. Une amélioration qui pourrait donc démontrer une corrélation entre des limitations plus strictes et une baisse de l'insécurité routière.

Mais reste l'acceptabilité de la règle et, pour nombre d'automobilistes, ce 50 km/h ne passe pas. Même si les usagers ne dépassent pas les 40 km/h en journée, en raison des bouchons à répétition, la circulation est fluide la nuit et, entre 22 heures et 7 heures, on roule ! « Ce 50 km/h va donc pénaliser les automobilistes qui travaillent en horaires décalés, qui rentrent tard chez eux ou qui se lèvent tôt », déplore la Ligue de défense des conducteurs. Vent debout contre cette limitation, la prési-

dente LR de la région Île-de-France, Valérie Pécresse a rendu public le calcul auquel elle s'est livrée. « Un travailleur de Pantin qui doit se rendre en pleine nuit à Issy-les-Moulineaux, si on lui baisse sa vitesse de 70 à 50 km/h, il va perdre six minutes à l'aller et six minutes au retour. Il va perdre douze minutes de sommeil. Ça lui fera 45 heures en moins dans l'année. Voilà ce que c'est une mesure antisciale ! », a-t-elle signalé en septembre.

Les oppositions au 50 km/h sont telles qu'il va faire sans tarder l'objet de recours. La Ligue de défense des conducteurs va attaquer cette mesure devant le tribunal administratif : « pour erreur manifeste d'appréciation. Car aucune des motivations mises en avant dans l'arrêté pris par la maire pour imposer cette vitesse ne tient. Ni la lutte contre le bruit, ni celle contre la pollution, ni même la lutte contre l'insécurité routière », certifie Me Remy Jousseume, l'avocat de l'association. Et d'ajouter : « en 2015, on a dénombré un mort. En 2024, alors que l'année n'est pas achevée on compte déjà 4 décès. Or, à chaque fois, on est soumis au 70 km/h. C'est bien la preuve que la vitesse n'est pas décisive dans l'évolution des chiffres ». L'association des maires franciliens a également déposé un recours, cette fois auprès du préfet de région, dans lequel elle remet en cause la légalité de la décision de la maire de Paris. ■

## Violences et tensions dans les lycées de la région lyonnaise

Antoine Sillières Figaro Lyon

Une nouvelle attaque au mortier a eu lieu, jeudi matin, devant un établissement du 8<sup>e</sup> arrondissement. Un enseignant a été légèrement blessé.

À un moment du retour en classe jeudi après-midi, le calme était revenu devant le lycée Auguste-et-Louis-Lumière. Des traces sur la façade de l'établissement témoignaient des violences commises quelques heures plus tôt dans ce quartier sensible du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Peu avant 8 heures, alors que la plupart des élèves étaient déjà en cours, un groupe d'une dizaine d'individus encagou-

lés, apparemment extérieurs à l'établissement, ont tiré des mortiers d'artifice sur le bâtiment et incendié des poubelles, qu'ils ont tenté de projeter contre l'entrée. Dans le même temps, le lycée Tony-Garnier de Vénissieux a également été visé, selon le même mode opératoire, laissant envisager une action concertée.

« Ça volait partout au-dessus du bâtiment », témoigne une élève de première qui a assisté à la scène depuis une salle de

classe donnant sur le boulevard des États-Unis. « Ce sont des petites dégradations, qui arrivent régulièrement et ça rentre rapidement dans l'ordre », tempèrent trois de ses camarades, visiblement peu impressionnés par les engins pyrotechniques. Une vidéo que les adolescents s'échangent sur leurs smartphones montre pourtant des tirs tendus, dont l'un a frôlé un professeur venu prêter main-forte aux surveillants pour repousser les poubelles enflammées. L'engin a explosé au-dessus de son épau-

le, provoquant de violents coups de feu. L'enseignant a dû être arrêté pour le reste de la journée. Jeudi après-midi, les forces de l'ordre n'avaient procédé à aucune interpellation. « La préfecture suit la situation avec le recat et condamne fermement ces violences qui ne resteront pas sans réponse », a fait savoir l'entourage de Fabienne Buecio, la préfète du Rhône, qui évoque par ailleurs « une baisse de 12 % des faits de violences » dans les établissements scolaires de la région depuis le début de l'année.

De son côté, le ministre délégué en charge de la Réussite scolaire et de l'Enseignement professionnel, Alexandre Portier, a dénoncé « de nouvelles violences inacceptables contre notre école ». « L'appartenance tout mon soutien à cet enseignant, aux équipes et aux élèves. Nous devons tous faire bloc derrière notre école, pour nos agents, mais aussi pour tous les élèves de France », a ajouté l'ex-député du Rhône.

Manque de moyens et d'effectifs

Après une scène similaire survenue jeudi 3 octobre dans un établissement de Vénissieux, les syndicats enseignants avaient dénoncé le manque de moyens et d'effectifs alloués aux lycées du Rhône. Ce jour-là, des tirs de mortier avaient visé le personnel du lycée Marcel-Serbat et une voiture avait été incendiée dans une rue attenante. Interpellés après les faits, deux jeunes de 16 et 17 ans, élèves du lycée visé, ont été mis en examen notamment pour « destruction d'un bien par

moyen dangereux ». L'un d'eux a été placé en détention provisoire et l'autre sous contrôle judiciaire. Vendredi 20 septembre, c'est au lycée Frédéric-Faÿs de Villeurbanne qu'un enseignant avait eu le nez fracturé par un élève.

Jeudi après-midi, des élus de la région Auvergne-Rhône-Alpes, proches de Laurent Wauquiez, se sont rendus au lycée Lumière. Plus tôt dans la journée, ils avaient proposé en assemblée plénière la suppression des aides régionales aux familles de lycéens délinquants. Ils ont aussi rappelé le plan à 100 millions d'euros pour la sécurisation des lycées voté par la région qui prévoit notamment l'installation de portiques de sécurité et de caméras de surveillance. Problème, ces caméras ne peuvent filmer que le parvis des établissements et non la rue. Quant à la sécurisation du lycée Lumière, un projet est bien dans les cartons pour déplacer le portail et créer un sas d'accès, a rappelé la directrice, mais il n'a pas été encore voté. ■

Europe 1 logo and text: 7H-9H EUROPE 1 MATIN Dimitri Pavlenko. Retrouvez l'édition politique à 7h55 avec Alexis Brézet et Vincent Trémollet de Villers du Figaro.

# À un mois de la COP29, les craintes d'une impasse financière

Anne-Laure Frémont

La présidence azerbaïdjanaise de la prochaine conférence de l'ONU sur le climat a appelé jeudi les pays à trouver un compromis sur cet enjeu clé des négociations de cette année.

« Quelques progrès », « un long chemin à parcourir ». Les observateurs manient prudemment l'euphémisme pour décrire l'avancée des négociations en amont de la COP29. À un mois du début de la conférence mondiale sur le climat qui se tient à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre, les discussions accrochent sur le sujet qui sera au cœur de cette rencontre : l'argent.

L'an dernier à Dubaï (Émirats arabes unis), les pays du monde entier se sont engagés - sans calendrier - à opérer leur transition énergétique pour sortir des énergies fossiles. Cette année, ils se retrouvent chez un autre exportateur d'hydrocarbures pour parler finances. Il y a quinze ans, les pays industrialisés considérés comme historiquement responsables du réchauffement climatique s'étaient engagés à fournir 100 milliards de dollars par an entre 2020 et 2025 aux nations en développement. L'objectif : les aider à décarboner leur économie et à s'adapter aux impacts du réchauffement dans un monde déjà 1,2°C plus chaud qu'à l'ère préindustrielle. Cette promesse n'a été tenue qu'à partir de 2022 et ces deux ans de retard sont devenus motif de tensions récurrentes entre le Nord et le Sud. À Bakou, les parties prenantes doivent se mettre d'accord sur un nouvel objectif chiffré collectif (NOCQ en anglais). Mais pour l'instant, aucun consensus à l'horizon sur qui va payer, combien, et comment.

Plusieurs pays ont mis un montant sur la table : l'Inde, par exemple, propose 1000 milliards de dollars annuels. Irréaliste, jugent la plupart des pays riches. De son côté, l'Union européenne « ne défend pas de montant à ce stade » mais plaide pour que « toutes les sources de financement soient mobilisées », indique le ministre de la Transition écologique française, qui rappelle au passage que l'UE est « le premier financeur mondial du climat », avec 28 milliards de dollars par an. La France souhaite une plus grande implication du privé et des institutions financières internationales. Comme l'UE, elle défend l'idée qu'il faut élargir le groupe des contributeurs, jusque-là composé d'une liste de pays établie en 1992. « Le monde a changé depuis 1992 » et « au vu des besoins, tous ceux qui sont en capacité d'aider devraient le faire davantage », insiste-t-on au ministère.

En ligne de mire, les riches monarchies pétrolières mais avant tout la Chine, aujourd'hui premier émetteur de gaz à effet de serre. « C'est un point très sensible pour Pékin qui tient beaucoup à son statut de pays en développement », explique Lola Vallejo, conseillère spéciale climat à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Idri). En réalité, sans vraiment le dire, la Chine est déjà un gros contributeur de la finance climat ; mais elle n'a pas envie d'être redevable de ce qu'elle fait. « Les pays développés réclament en contrepartie que l'on ne parle pas que gros sous à Bakou, mais aussi d'atténuation, ou comment rester dans les clous de l'accord de Paris et limiter le réchauffement global à +1,5°C. Les pays ont jusqu'en février prochain pour soumettre une version actualisée de leur politique climatique (de réduction d'émissions de gaz à effet de serre), avant la COP30 au Brésil fin 2025. Or de nombreux pays en développement sont tentés de conditionner leurs efforts de décarbonation aux efforts financiers des pays riches. Ils attendent peut-être aussi que la « troïka des présidences de COP » (qui réunit l'ancienne présidence émiratie et ses deux successeurs, l'Azerbaïdjan et le Brésil), montre l'exemple.

**« En réalité, sans vraiment le dire, la Chine est déjà un gros contributeur de la finance climat ; mais elle n'a pas envie d'être redevable de ce qu'elle fait »**

Lola Vallejo  
Conseillère spéciale climat à l'Idri

Le signal se fait attendre : lors des traditionnelles rencontres en marge de la grand-messe annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU le mois dernier, Alden Meyer, du centre de réflexion E3G, a été frappé de voir qu'aucun de ces trois pays n'a semblé vouloir revenir sur ses ambitions actuelles d'augmenter la production et l'exportation de combustibles fossiles.

À ces attermoissements internationaux s'ajoutent bien évidemment un contexte diplomatique explosif, et l'incertitude quant à un possible retour au pouvoir de Donald Trump à l'issue de l'élection américaine du 5 novembre (en tant que président, il avait fait retirer son pays de l'accord de Paris). De quoi inciter certains pays à ne pas dévoiler leur jeu trop tôt.

« Les États (...) devraient mettre de côté leurs désaccords, cesser de s'accuser mutuellement et essayer de trouver un terrain d'entente. On ne peut pas se permettre de perdre du temps à déterminer qui est responsable du réchauffement climatique ou qui a causé le plus de dommages environ-



Le désert de Tengger, dans le nord-ouest de la Chine, abrite le plus grand parc solaire photovoltaïque du pays. STRAFF

nementaux », a prévenu jeudi le président azerbaïdjanais, İlham Aliyev, dans un discours lu en ouverture de la réunion préparatoire à laquelle participe jusqu'à ce week-end la ministre déléguée en charge de l'Énergie, Olga Givernet.

« La présidence de l'Azerbaïdjan sera évaluée sur sa capacité à trouver un compromis », rappelle Lola Vallejo. Reste à

savoir combien de dirigeants se rendront dans l'ex-république soviétique critiquée pour son bilan en matière de respect des droits humains et pour l'offensive éclair menée l'an dernier dans le Haut-Karabakh, enclave alors majoritairement peuplée d'Arméniens. À l'heure où Paris déconseille à ses ressortissants de se rendre dans le pays « sauf raison impérative », le ministre de la Transition écologique renvoie au Quid d'Orsay l'épineuse question des relations entre l'Azerbaïdjan et la France : « Cette année, c'est l'Azerbaïdjan qui préside la COP29. C'est un choix qui a été fait par les Nations unies conformément à leurs propres règles. Et la France reste engagée dans les négociations climatiques. » ■

SEBASTIAN STAN JEREMY STRONG ET MARIA BAKALOVA

« UNE PASSIONNANTE CHRONIQUE, GLAÇANTE ET HILARANTE »  
LE POINT

« L'ASCENSION DE DONALD TRUMP CRÈVE L'ÉCRAN »  
LE FIGARO

« GÉNIALISSIME »  
V.O.

« UN BIOPIC EXPLOSIF »  
TELERAMA

FESTIVAL DE CANNES  
SÉLECTION OFFICIELLE DU 64<sup>ÈME</sup> COMPÉTITION

THE APPRENTICE

UN FILM DE ALI ABBASI ÉCRIT PAR GABRIEL SHERMAN

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

BFM TV Le Point LE FIGARO Telerama CINE+ OCS

## Le déclin mondial des populations d'animaux sauvages se poursuit

Le rapport Planète vivante publié jeudi par le WWF montre une baisse globale de 73% en moyenne du nombre de vertébrés sauvages entre 1970 et 2020. L'indicateur, mis au point par l'ONG avec l'aide de la Société zoologique de Londres, est fondé sur le suivi de près de 35 000 populations de 5 500 espèces de mammifères, oiseaux, poissons, reptiles et amphibiens. « Même si on enregistre des améliorations, par exemple pour la loutre et le castor en France, la dégradation générale se poursuit, relève Yann Laurans, directeur de programmes au WWF. Elle est plus marquée dans l'hémisphère Sud, où les impacts à grande échelle sont plus récents. » La baisse moyenne des populations est de 95% en Amérique

latine et dans les Caraïbes, 76% en Afrique et 60% en Asie. Mais « seulement » 35% en Europe et 39% en Amérique du Nord. Dans ces régions, « certaines populations se sont stabilisées, voire développées grâce aux efforts de conservation et à la réintroduction d'espèces », note le rapport. Globalement, la moitié des populations suivies sont en déclin. Les espèces d'eau douce - poissons et amphibiens - sont les plus durement touchées (-85%), suivies des espèces terrestres (-69%) et marines (-56%). Les causes de cette érosion sont connues : dégradation et perte d'habitat, surexploitation (notamment la surpêche), changement climatique, pollution (dont les pesticides) et espèces invasives. d. c.